



Déclaration liminaire au comité social d'administration de l'administration centrale du 18 juin 2024

Madame la présidente, mesdames et messieurs,

Le point 1 de l'ordre du jour attire toute notre attention avec la « présentation du dispositif stage de seconde » que l'on peut qualifier de mesure de « discrimination positive » puisqu'il s'agit de repêcher une trentaine d'élèves de quartiers sensibles pour qu'ils puissent effectuer leur stage dans notre administration centrale. Ce stage obligatoire dès la seconde concentre toute l'hypocrisie des choix politiques en cours. En effet, il ne faut pas oublier de préciser que faute de stage, beaucoup d'élèves de seconde n'auront pas d'autre choix que d'aller pointer au Service national universel (SNU) pour fournir les canons de la « République », en chair humaine. Oui, c'est bien dès l'âge de 15 ans, que le gouvernement actuel entend commencer le recrutement dans ses armées en instaurant ce soit-disant « stage obligatoire de seconde ».

L'hypocrisie de ce gouvernement ne s'arrête pas là puisque nous dénonçons et alertons contre toutes les mesures et contre réformes qui menacent les trois fonctions publiques après l'été et prévues notamment dans le projet de loi dit Guérini :

- Semaine de travail en 4 jours sans réduction du temps de travail ;
- Suppression des catégories A, B, C, socle du statut général de la fonction publique ;
- Renforcement de la rémunération au mérite ;
- Renforcement des licenciements dans la fonction publique ;
- Etc ;

Enfin, sur un sujet très terre à terre tel que l'organisation des conditions de travail pendant les JOP, force est de constater que celle-ci reste encore trop floue pour bon nombre de nos collègues. La CGT déplore que certains supérieurs hiérarchiques toute direction confondue, ne prennent pas leur responsabilité pour organiser et donner des consignes claires à leurs agents.

Pour la CGT-SM
Les élu.e.s